

USP-406



## Consultation N° 02/2023 PAQ-DGSE

2023 أكتوبر 02

**Travaux de mise en place d'une Clôture Pare-ballons pour  
l'espace sportif à l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de  
Sfax**

Date limite de remise des offres : **17 Octobre 2023**

## Consultation N°02/2023 PAQ-DGSE

### **Travaux de mise en place d'une Clôture Pare-ballons pour l'espace sportif à l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax**

## CAHIER DES CHARGES



#### **Contexte :**

L'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax se propose de lancer une consultation pour la **mise en place d'une Clôture Pare-ballons pour l'espace au profit des étudiants de l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax.**

Ce projet est financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN).

#### **Article 1 : Objet**

L'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax (ISGIS) se propose de lancer une consultation pour la **mise en place d'une Clôture Pare-ballons pour l'espace sportif à l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax.**

Ce projet est financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN)

L'ISGIS sollicite des candidatures en vue d'exécuter des travaux de mise en place d'une clôture pour son espace sportif :

Acquisition et installation des poteaux de mise en place d'un Filet pare-ballons de hauteur 6 m (sujet du lot 2)	6 Pcs
Acquisition et installation d'une clôture en treillis soudés galvanisés	67 mL
Acquisition et installation d'une porte à battons galvanisée	1 Pc
Acquisition et installation d'un filet pare-ballons avec toit	565 m <sup>2</sup>

#### **Article 2 : Procédure de participation**

Les offres doivent être envoyées au nom de Monsieur le Directeur de l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax sous plis anonymes au plus tard le 17/10/2023 à 14.00 à l'adresse suivante :

**Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax, route de Tunis, km 10.5 technopôle de Sfax - BP 1164, 3000, Sfax (Le cachet du bureau d'ordre faisant foi).**

L'enveloppe extérieure doit comporter, outre l'adresse, la mention :

**« A NE PAS OUVRIR : CONSULTATION N° 02/2023 PAQ-DGSE : Travaux mise en place d'une Clôture Pare-ballons pour l'espace sportif à l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax »**

Dans cette enveloppe, chaque soumissionnaire est appelé à remettre deux enveloppes séparées et fermées contenant respectivement une proposition technique et une proposition financière.

Une fois la remise de son pli faite, le soumissionnaire ne doit ni le retirer, ni le modifier, ni le corriger sous aucun prétexte.

### **Article 3 : Demandes d'éclaircissement**

Au cours de la période de la réception des offres, toute demande de réclamation ou éclaircissement concernant la présente consultation doit être adressée l'adresse suivante [paqdgse@isgis.usf.tn](mailto:paqdgse@isgis.usf.tn)

Les éclaircissements et les réponses nécessaires seront adressés par écrit à tous les candidats éventuels ayant retiré le cahier des charges dans un délai de **deux (02)** jours minimums avant l'expiration de la date limite de réception des offres.

Les demandes d'éclaircissements non parvenus à temps ne seront pas prises en considération.

### **Article 4 : Présentation de l'offre**

Les offres doivent être établies conformément aux modèles présentés dans le cahier des charges et doivent être signées par le soumissionnaire.

Le dossier de la soumission est constitué de :

- l'offre financière,
- l'offre technique,
- et les documents administratifs.



**A.** L'enveloppe portant l'indication « Offre Financière » doit contenir :

1. Le bordereau des prix dûment rempli et signé par le soumissionnaire et portant son cachet conformément au modèle joint en annexe 1.
2. La soumission

**B.** L'Enveloppe portant l'indication « Offre Technique » doit contenir :

- L'offre technique conformément au descriptif du cahier des charges technique portant le cachet et la signature du soumissionnaire.
- L'entrepreneur doit obligatoirement soumissionner pour l'intégralité des actions à entreprendre, sous peine de nullité de son offre.

**C.** L'enveloppe extérieure comporte, en plus des deux offres technique et financière, les documents administratifs suivants :

1. Le présent cahier des charges signé, portant le cachet du soumissionnaire et paraphé sur toutes ses pages
2. Un certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale.



3. Un extrait du registre du commerce des entreprises.
4. Une déclaration sur l'honneur concernant l'exercice en tant qu'agent public au sein de l'administration, selon le modèle de l'annexe 3
5. Une déclaration sur l'honneur de non faillite, selon le modèle de l'annexe 4
6. Une attestation sur l'honneur de visite des lieux avant remise des offres, selon le modèle de l'annexe 5

### **Article 5 : Délai de validité de l'offre**

Les candidats, du seul fait de la présentation de leur soumission, sont liés par leurs offres pour une période de soixante jours (60) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

Du seul fait de la présentation de leur soumission, les candidats sont censés avoir recueilli, par leurs propres soins et sous leur entière responsabilité, tout renseignement jugé par eux nécessaire à la préparation de leurs offres et à la parfaite exécution de leurs obligations.

### **Article 6 : Modèle de bordereau et conditions des prix**

Le soumissionnaire doit respecter obligatoirement le modèle de bordereau des prix figurant dans les annexes sous peine de nullité de son offre.

Les prix doivent être, obligatoirement, libellés en Dinars Tunisiens, HTVA et TTC (conformément au modèle en annexe).

### **Article 7 : Prix**

Pendant la période de validité de l'offre, les prix sont fermes et non révisables.



### **Article 8 : Délai d'exécution**

Le délai d'exécution est de 30 jours y compris Dimanche et jours fériés.

En cas de non-respect des obligations par le prestataire, l'ISGIS aura la faculté de résilier unilatéralement le contrat.

### **Article 9 : Notification de la commande et ordre de commencement des travaux**

La date du commencement des travaux sera la date du lendemain de la réception du bon de commande.

### **Article 10 : Modalité de dépouillement et de sélection des offres**

La commission de dépouillement procédera dans une première étape, à la vérification de l'offre financière, à la correction des erreurs de calcul le cas échéant, et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.

Le soumissionnaire ayant l'offre financière la plus basse et conforme aux spécifications techniques exigées, sera retenu.

La commission de dépouillement procédera dans une deuxième étape à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la plus basse et propose de lui attribuer les travaux de mise en place d'une Clôture Pare-ballons pour l'espace sportif à l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax de la présente consultation en cas de sa conformité au cahier des charges.

Si ladite offre technique s'avère non conforme au cahier des charges, la commission de dépouillement procédera selon la même méthodologie, pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant.

### **Article 11 : Conditions du rejet de l'offre**

Toute offre parvenant hors délais ou ne comportant pas la soumission et/ou l'offre financière sera rejetée automatiquement.

### **Article 12 : Réception et contrôle d'exécution**

A l'achèvement des travaux, l'entrepreneur est tenu d'aviser l'administration par écrit pour procéder à la réception des travaux à l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax.

La réception sera prononcée par une commission prévue à cet effet, constituée par les représentants de l'institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax, sur la base des conditions de la consultation.

Un PV de réception sera rédigé à cet effet.

### **Article 13 : Modalités de paiement**

Le paiement définitif se fera après l'exécution des travaux nécessaires, sans aucune réserve, sur présentation de la facture en quatre exemplaires au nom de l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax.

### **Article 14 : Prescriptions techniques**

Tous les travaux doivent être exécutés selon le descriptif du cahier des charges techniques et conformément aux règles de l'art.

### **Article 15 : Exécution des travaux**

L'entrepreneur doit assurer la circulation du personnel au cours de l'exécution des travaux. Avant le commencement des travaux l'entrepreneur doit présenter des échantillons des matériaux à utiliser. L'entrepreneur est tenu de remettre en état tous les types de revêtements déjà touchés par les travaux.

### **Article 16 : Reconnaissance des lieux**

L'entrepreneur devra se rendre sur place afin de bien connaître les lieux des travaux et de déterminer les caractéristiques techniques de l'existant, avant de soumettre son offre. L'annexe 5 doit être bien remplie, signée et remise avec l'offre.

L'adresse est : Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax, Pôle technologique Cité El Ons Route de Tunis km 10.5 Sakiet Ezzit. Tél:74 863 090 – Fax: 74 863 092.

### **Article 17 : Changement du projet**

Les travaux imprévus ou dépassant les quantités prévues au devis estimatif ne pourront être exécutés par l'entrepreneur que par ordre de l'administration de l'ISGIS.

### **Article 18 : Responsabilités**

L'entrepreneur sera responsable vis-à-vis des tiers de tous les dommages ou dégradations qui auraient lieu du fait du fonctionnement du chantier. Il sera également responsable des dommages éventuels pouvant résulter du transport des matériaux et de la traversée des lieux. Les indemnités à payer en cas d'accidents sont dues par l'entrepreneur.



### **Article 19 : Litige ou différend**

En cas de litige ou différend survenu à l'occasion de l'exécution des termes de la consultation et à défaut d'une solution à l'amiable, il sera fait attribution de juridiction aux tribunaux compétents de Sfax. Le bon de commande fourni par l'ISGI sera régi lors de son interprétation et de son exécution par les lois tunisiennes.

### **Article 20 : Pénalité de retard**

Au cas où les travaux ne seraient pas terminés dans les délais proposés par l'administration, ce dernier sera passible sans qu'il y'ait lieu de mise en demeure préalable, d'une pénalité de retard égale à vingt (20) dinars par jour de retard, y compris dimanche et jours fériés. Le montant global de la pénalité sera limité à cinq pour cent (5%) du montant du projet fini. Dépassant ce montant, l'administration a le plein droit d'annuler la commande.

### **Article 21 : Résiliation**

Dans le cas de résiliation des travaux, la notification faite à l'entrepreneur précisera l'étendue de la résiliation et la date à laquelle elle sera effective. Dès la réception de la notification de la résiliation, l'entrepreneur devra :

- Arrêter les travaux à la date et dans les limites indiquées dans la notification
- Résilier tout contrat, tout sous-traité, toute commande et toute prestation de service
- Terminer toute partie du travail qui n'aurait pas été comprise dans la résiliation et prendre toutes mesures conservatoires dans la limite et dans les conditions présentées par le Maître d'Ouvrage.

### **Article 22 : Réglementation**

Pour tout ce qui est stipulé aux dispositions du présent cahier des charges, l'exécution de cette consultation sera régie par le décret n° 1039 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics.

LU ET ACCEPTE PAR

Le fournisseur  
Cachet et Signature

A ..... Le .....

Le Directeur de l'Institut Supérieur de  
Gestion Industrielle de Sfax

M. Mounir BENAÏSSA

A.....Le .....



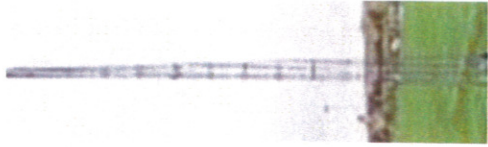
Mounir BENAÏSSA  



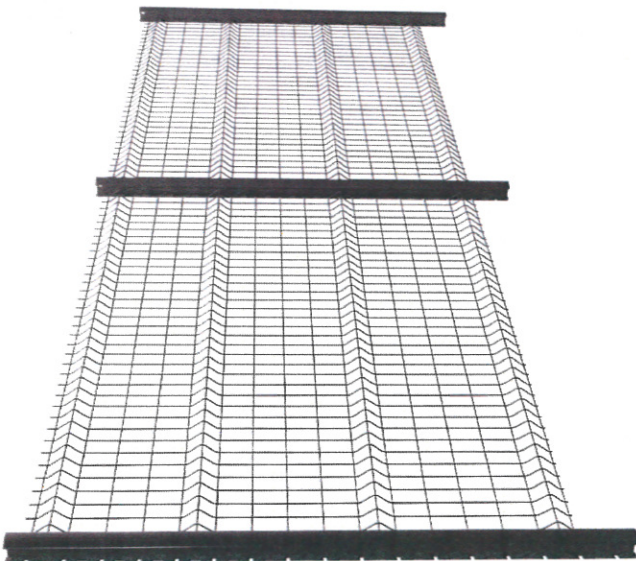

## Cahier des charges technique

Objet : Travaux de mise en place d'une Clôture Pare-ballons pour l'espace sportif à l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax

### 1. Prescriptions techniques demandées

N°	Désignation des ouvrages	Qté	Caractéristiques Techniques minimales exigées	Proposition du soumissionnaire
<b>A : Acquisition et installation des poteaux de mise en place d'un Filet pare-ballons de hauteur 6 m</b>				
A1	Travaux de base en béton 1m x 1m x 1m	6 Pcs		
A2	Fourniture et montage des poteaux de hauteur 6 m selon modèle ci-contre	6 Pcs	 <p>Poteaux forme conique en fer rond</p>	

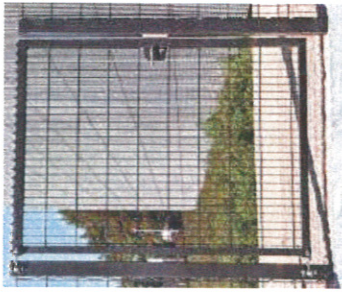



<b>B : Acquisition et installation d'une clôture en treillis soudés galvanisés</b>	
<p><b>B 1</b></p> <p>Fourniture et pose de panneau de clôture en treillis soudés de longueur 2,5 m autour d'un terrain (périmètre 67 m) selon modèle ci-dessous :</p>  <p><b>Terrain : 21 m x 12,5m</b></p>	<p>26</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Longueur : 2,5m</li><li>- Hauteur : 1,85 m</li><li>- Fil diamètre 5 mm</li><li>- Maille 200/75 et renforcé de deux plis en maille 100/75</li><li>- Avec deux poteaux en tôle pliée forme de U épaisseur 1,8 mm soudés au treillis pour chaque élément longueur 2,2 m</li><li>- Montage des éléments dot à dot par boulons galvanisés (à fournir)</li><li>- Fixation au sol par scellements de 35 cm intégrés aux poteaux</li></ul> <p><b>Remarque : L'ensemble doit être galvanisé à chaud</b></p>
<p><b>B 2</b></p> <p>Fourniture et pose d'un panneau de clôture en treillis soudés de longueur 1 m</p>	<p>1 Pc</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Longueur : 1 m</li><li>- Hauteur : 1,85 m</li><li>- Galvanisé</li></ul>







<b>B 3</b>	Travaux de base pour la fixation au sol des scellements des poteaux de clôture 0,5m x 0,5m x 0,5m	28 Pcs		
<b>C : Acquisition et installation d'une porte à battons galvanisée</b>				
<b>C</b>	Fourniture et montage d'une porte à battons galvanisée selon le modèle ci-dessous : 	01 Pc	<ul style="list-style-type: none"><li>- Hauteur : 1,85 m</li><li>- Longueur : 1 m</li><li>- Ouvrant à l'extérieur à droite</li><li>- Galvanisé à chaud</li></ul>	
<b>D : Acquisition et installation d'un filet pare-ballons avec toit</b>				
<b>D 1</b>	Fourniture et pose d'un filet pare-ballons sur les côtés (terrain 21m x 12,5m)	302 m <sup>2</sup>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Filet pare-ballons - Mailles 125mm max - Ø 3mm min</li><li>- Périmètre du terrain : 67 mL</li><li>- Hauteur : 4,5 m</li><li>- Le filet doit être attaché à la clôture en treillis soudés</li></ul>	
<b>D 2</b>	Fourniture et pose d'un toit en filet pour le filet pare-ballons (terrain 21m x 12,5m)	263 m <sup>2</sup>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Filet - Mailles 125mm max - Ø 3mm min</li></ul>	

**Annexe n°1 : Bordereau des prix**  
**Travaux de mise en place d'une Clôture Pare-ballons pour l'espace sportif à**  
**l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax**

N°	Désignation des ouvrages	U	Qté	P.U HTVA	P.T HTVA
<b><u>A : Acquisition et installation des poteaux de mise en place d'un Filet pare-ballons de hauteur 6 m</u></b>					
A 1	Travaux de base en béton 1m x 1m x 1m	Pc	6		
A 2	Fourniture et montage des poteaux de hauteur 6 m	Pc	6		
	<b>Sous-Total</b>				
<b><u>B : Acquisition et installation d'une clôture en treillis soudés galvanisés</u></b>					
B 1	Fourniture et pose de panneau de clôture en treillis soudés de longueur 2,5 m	Pc	26		
B 2	Fourniture et pose de panneau de clôture en treillis soudés de longueur 1 m	Pc	01		
B 3	Travaux de base pour la fixation au sol des scellements des poteaux de clôture 0,5m x 0,5m x 0,5m	Pc	28		
	<b>Sous-Total</b>				
<b><u>C : Acquisition et installation d'une porte à battons galvanisée</u></b>					
C	Fourniture et montage d'une porte à battons galvanisée	Pc	01		
	<b>Sous-Total</b>				
<b><u>D : Acquisition et installation d'un filet pare-ballons avec toit</u></b>					
D 1	Fourniture et pose d'un filet pare-ballons sur les cotés	m <sup>2</sup>	302		
D 2	Fourniture et pose d'un toit en filet pour le filet pare-ballons	m <sup>2</sup>	263		
	<b>Sous-Total</b>				
<b>TOTAL GENERAL HTVA</b>					
<b>TVA</b>					
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>					

Les prix proposés pour les travaux doivent être libellés en Dinars Tunisiens.  
Ce bordereau des prix doit être signé et portant le cachet du soumissionnaire

Le fournisseur (Signature et Cachet)  
Le .....



## Annexe n°2 : Le modèle de la SOUMISSION<sup>1</sup>

Je soussigné <sup>2</sup>:.....  
Dénomination de la Société:.....  
.....  
Siège Social (adresse):.....  
Usine (adresse).....  
Boite Postal :..... Code Postal:..... Ville:.....  
Téléphone :..... Télex :..... Fax :.....  
Registre de commerce N°: ..... Ville :.....  
Matricule fiscale .....  
Affiliation de la CNSS N°:..... du.....  
Domiciliation bancaire :.....  
C.C.B. N°.....

Certifie avoir recueilli par mes propres soins et sous mon entière responsabilité tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent Cahier des Charges relatif à la consultation N° 02/2023 PAQ-DGSE : Travaux mise en place d'une Clôture Pare-ballons pour l'espace sportif à l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax dans le cadre du projet PAQ-DGSE, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant de ma soumission est de :

Montant Hors Taxes : .....Dinars Tunisiens HTVA

Montant de la TVA : ..... Dinars Tunisiens.

Soit un Total Toutes Taxes Comprises de (en chiffres et en toutes lettres) <sup>3</sup> :

.....DT TTC (en chiffres).

..... DT TTC (en toutes lettres).

La présente soumission est valable pour une période de 60 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis et ce, conformément à l'article n°5 du cahier des charges de la présente consultation.

<sup>1</sup> La présente soumission doit être datée et signée.

<sup>2</sup> Nom, Prénoms et Qualité.

<sup>3</sup> Le montant de la soumission doit être obligatoirement mentionné



Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Le soumissionnaire  
(Nom et Prénom, Qualité du signataire, Date et cachet)

\_\_\_\_\_



## Annexe n°3 : Déclaration sur l'honneur

### Concernant l'exercice en tant qu'agent public au sein de l'administration

Je soussigné<sup>1</sup>.....

Agissant en tant <sup>2</sup> .....

De la société <sup>3</sup> .....

Confirme que je n'étais pas un agent public au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ayant cessé mon activité depuis moins de cinq ans.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Le soumissionnaire

(Nom et Prénom, Qualité du signataire, Date et cachet)



## Annexe n°4 : Déclaration sur l'honneur de non faillite

Je soussigné<sup>1</sup>.....

Agissant en tant que<sup>2</sup> :.....

De la Société (ou entreprise)<sup>3</sup> : .....

Enregistrée au registre de commerce Sous le n°.....

Faisant élection de domicile à (adresse complète).....

Ci-après dénommé « le soumissionnaire »,

Je déclare sur mon honneur de ne pas me trouver en état de faillite ou de liquidation judiciaire.

Fait à ..... le.....

*(Cachet et signature du soumissionnaire)*



---

(1) Nom et prénom du soumissionnaire.

(2) Qualité du soumissionnaire.

(3) Raison sociale de la société.

## Annexe N°5

### Attestation sur l'honneur de visite des lieux avant remise des offres

Je soussigné<sup>1</sup>.....

Agissant en tant que<sup>2</sup> :.....

De la Société (ou entreprise)<sup>3</sup> : .....

Soumissionnaire à la présente consultation N° 02/2023 PAQ-DGSE : Travaux mise en place d'une Clôture Pare-ballons pour l'espace sportif à l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax.

Atteste avoir procédé à une visite des lieux afin de prendre en considération toutes les sujétions et contraintes, techniques et matérielles, inhérentes à l'exécution des travaux.

Le.....

Accompagné de.....

Fait à ..... le.....

*(Cachet et signature du soumissionnaire)*



---

(1) Nom et prénom du soumissionnaire.

(2) Qualité du soumissionnaire.

(3) Raison sociale de la société.